

Modèle du libellé d'attestation d'ouverture de compte  
à établir par la Banque sur son propre papier à en-tête

**ATTESTATION D'OUVERTURE DE COMPTE**

La ... (dénomination de la Banque) représentée par ...(nom, prénom et qualité du gérant de l'agence bancaire ou du fondé de pouvoir signataire de la présente attestation).

CERTIFIE AVOIR OUVERT SUR SES LIVRES AU NOM DE ... (nom, prénom ou dénomination sociale du titulaire), DOMICILIE A ... (adresse complète) ET EXERCANT LES ACTIVITES D'AGENT IMMOBILIER,

LE COMPTE N°:

Intitulé « Transactions sur Immeubles et fonds de commerce ».

IL EST BIEN ENTENDU :

- ↳ que ce compte n'a pour but qu'une différenciation à titre intérieur de certaines opérations effectuées par le titulaire et, par suite, n'implique aucune surveillance particulière, ni aucune responsabilité de la part de l'établissement bancaire soussigné ;
- ↳ que ce compte fonctionne dans les conditions prévues par l'article 55 du décret N° 72-678 du 20.07.1972 ; et qu'il ne peut fonctionner qu'à compter de la date d'établissement de la carte professionnelle par la préfecture
- ↳ que selon la demande du titulaire, il sera adressé un double du relevé de ce compte à la SOCIETE DE CAUTION MUTUELLE DES PROFESSIONS IMMOBILIERES ET FONCIERES dite SO.CA.F. – 26, avenue de Suffren – 75015 PARIS, à la première demande de sa part ;
- ↳ qu'enfin, il n'y aura aucune fusion entre le solde de compte « GARANTIE » et celui des autres comptes dont l'intéressé est ou pourra être titulaire.

Fait à

Le